

Informations brèves du CJB (séance du 25 août 2010)

La Neuveville, le 26 août 2010

Référendum contre la LACI

Le Conseil du Jura bernois (CJB) a décidé, par 10 voix contre 9, d'intégrer le comité référendaire contre la révision de la loi fédérale sur l'assurance-chômage obligatoire et l'indemnité en cas d'insolvabilité (LACI). Le CJB ne s'engage qu'exceptionnellement dans des campagnes de votations touchant des objets fédéraux, uniquement lorsque les enjeux ont un intérêt régional particulier. Dans le cas présent, l'intérêt régional a été reconnu au vu de la proposition de supprimer la possibilité de prolonger la période d'indemnisation dans les régions les plus durement frappées par le chômage et du report de charge que cela impliquerait pour les collectivités concernées.

Parc régional du Doubs

Le CJB approuve le projet de convention intercantonale concernant les processus de création, de gestion et d'évaluation du Parc naturel régional du Doubs pour la période allant jusqu'à fin 2011. Il recommande au Conseil-exécutif de signer l'accord prévu avec les cantons de Neuchâtel et du Jura. Pour le canton de Berne, la commune de La Ferrière se trouve sur le territoire du parc.

Objectifs de législature

Le CJB a décidé de se fixer des objectifs de législature. Les sections ont été chargées de faire des propositions au cours du prochain trimestre. Lors de la précédente législature, le CJB s'était doté d'objectifs annuels, ce qui avait été jugé globalement positif, bien qu'un peu court pour procéder à une évaluation.

Autres dossiers

Dans sa séance du 25 août 2010, le CJB a également :

- approuvé une demande de crédit à l'attention du Grand Conseil, en vue de la réalisation de bandes cyclables entre Cortébert et Sonceboz ;
- pris position sur le projet de statuts de l'Association Région capitale suisse.

Informations

Secrétariat général du CJB : 032 / 493 70 73